



Good company for companies

Anvers / 5 novembre 2008 / 17:45 CET

Déclaration de transparence par Vlaamse Participatiemaatschappij NV

Comme exigé par la nouvelle loi belge en matière de transparence (Loi du 2 mai 2007 – arête royal du 14 février 2008), Vlaamse Participatiemaatschappij NV, dont le siège social se situe au Karel Oomsstraat 37 – 2018 Anvers (Belgique), a actualisé son nombre de droits de vote détenus. Sa participation au 1^{er} septembre 2008, reste supérieure au seuil réglementaire de 25%, soit 27,06%.

nom	date	seuil	# droits de vote	dénominateur	% droits de vote
Vlaamse Participatiemaatschappij NV	01/09/2008	>25%	6.270.403	23.176.005	27,06%

La déclaration est disponible sur :

http://www.gimv.com/gimv/download/fr/444004/file/tr-1be-gimv-vpm_okt_2008-gimv.pdf

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Monsieur Frank De Leenheer – Investor Relations & Corporate Communications Manager Gimv

T +32 3 290 22 18 – frank.deleenheer@gimv.com

Monsieur Marc Vercruysse – Chief Financial Officer Gimv

T +32 3 290 22 10 – marc.vercruysse@gimv.com



À propos de Gimv

Gimv est une société d'investissement qui totalise près de 30 ans d'expérience dans le private equity et le capital risque. L'entreprise est cotée sur Euronext Bruxelles et gère quelque 2 milliards d'euros (y compris les fonds de tiers).

Gimv entreprend des rachats d'entreprise (buyouts) et fournit du capital de développement aux entreprises établies. À cet effet, Gimv compte quatre équipes locales en Belgique, aux Pays-Bas, en France et en Allemagne. Gimv investit du capital risque dans les secteurs high-tech, par le biais de ses équipes spécialisées Life Sciences, Technology et Cleantech.

Dans le Benelux, Gimv se spécialise également dans les projets d'infrastructure au travers du fonds DG Infra+. Gimv a en outre conclu une joint venture avec KBC Private Equity pour les investissements en capital de développement en Russie.

Pour de plus amples informations sur Gimv, veuillez consulter www.gimv.fr.